

L'HÔPITAL NOVO RECHERCHE UN(E) RESPONSABLE DE LA CRECHE COLLECTIVE

➤ L'Hôpital NOVO recrute un(e) Responsable de la Crèche collective pour le site de Pontoise.

➤ **Présentation de la structure**

L'Hôpital NOVO est un nouvel établissement, né le 01/01/2023, de l'union de 3 établissements : le centre hospitalier René-Dubos de Pontoise (CHRD), le Groupe Hospitalier Carnelle Portes de l'Oise (GHCP) et le Groupement Hospitalier Intercommunal du Vexin (GHIV).

Acteur incontournable du service public hospitalier d'Ile-de-France, son objectif est de contribuer à lutter contre les inégalités sociales et géographiques en matière d'accès aux soins, par le renforcement des compétences existantes et des coopérations intra et extra hospitalières

A la tête d'une équipe d'encadrement, vous gérez une Crèche collective de 80 berceaux (120 à 130 inscrits).

La crèche hospitalière est située à l'hôpital NOVO - Site de Pontoise.

Elle est ouverte du lundi au vendredi de 6h30 à 21h30 et reste ouverte durant l'été.

Accueil des enfants des professionnels de l'hôpital et des familles sous convention ville et préfecture.

➤ **Finalité du poste**

Etre garant de la sécurité et du bien-être des enfants accueillis sur la structure.
Manager une équipe pluri-professionnelle d'une trentaine de personnes.

➤ **Identification du poste**

Liaisons hiérarchiques

La crèche est rattachée à la Direction des Ressources Humaines de l'hôpital NOVO

Le poste est sous l'autorité hiérarchique de la Directrice des Ressources Humaines et de son adjointe.

➤ **Missions et responsabilités du poste**

- Garantir la sécurité et l'accueil des enfants
- Garantir la mise en œuvre du projet d'établissement et le réajuster
- Organiser et contrôler la surveillance médicale
- Créer des conditions de bien-être de l'enfant dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- Assurer l'encadrement d'une équipe pluridisciplinaire
- Organiser et planifier des temps de formations et d'analyse des pratiques
- Assurer l'accueil des stagiaires

- Assurer la gestion administrative et financière de la structure
- Travailler en transversalité avec les autres directions de l'hôpital, notamment la direction des soins.
- Travailler en collaboration avec le service petite enfance de la ville de Pontoise et la préfecture.
- Travailler en partenariat avec la CAF et la PMI.
- Coopération étroite avec la direction de la crèche familiale de l'hôpital NOVO site de Beaumont sur Oise

➤ **Compétences et qualité requises**

Savoir

- Titulaire du diplôme d'état de Puéricultrice (Bac + 4),
- De préférence : cadre de santé ou titulaire d'un diplôme en management
- Expérience en direction, coordination de crèche exigée
- Connaissance de la PSU et des différentes subventions CAF
- Connaissance de la réglementation petite enfance en vigueur
- Maîtrise de l'outil informatique (connaissance du logiciel Concerto appréciée)

Savoir faire

- Avoir le sens des responsabilités
- Savoir organiser et planifier le travail, déléguer et transmettre les consignes
- Savoir encadrer une équipe pluridisciplinaire, dont une équipe d'encadrement (EJE + Puer.)
- Savoir communiquer auprès des familles

Savoir être

- Autonome, dynamique et à l'écoute, vous aimez travailler en équipe
- Faire preuve de discrétion et savoir se rendre disponible
- Capacité d'écoute, d'analyse et de médiation
- Compétences organisationnelles et rigueur permettant une adaptabilité situationnelle

➤ **Organisation du poste**

- Astreintes rémunérées et partagées avec les puéricultrices sur les temps d'ouvertures.
- Travail en forfait cadre (25 CA + 3 CHS/CF + 19 RTT)
- Présence sur site : aménagement des horaires entre 8h30 et 18h.
- Possibilité de télétravail (2 jours/mois)
- Rémunération selon grille indiciaire

Poste à pourvoir au 1er septembre 2024

Si vous êtes intéressé(e) par cette offre, vous pouvez adresser votre candidature (lettre de motivation et curriculum vitae détaillé) à :

Mme Elisa MARTI
Directrice Adjointe des Ressources Humaines
elisa.marti@ght-novo.fr

Tous nos postes sont ouverts, à compétences égales, aux candidatures de personnes reconnues travailleurs handicapés et autres bénéficiaires de l'obligation d'emploi.